

BON DE COMMANDE CHEQUES BIEN ETRE

Raison social	
Adresse de Facturation	
Adresse de Livraison	
Nom du Responsable	
Téléphone	
Mail	

COMMANDE		
Nombre de chèques	Montant TTC	Montant Total TTC
<i>ex: 10</i>	<i>75</i>	<i>750</i>
frais de port		
	Montant total	

Date souhaitée de retrait	
Paiement par chèque à l'ordre de	Centre Harmonie
Paiement par virement	Titulaire <i>HARMONIE</i>
<i>CE REIMS SAINT THOMAS</i>	
<i>RIB 15135 20590 08000464313 60</i>	
<i>IBAN FR76 1513 5205 9008 0004 6431 360</i>	
<i>BIC/SWIFT CEPAFRPP513</i>	

Fait à:

Le

Signature:

Par la signature du présent bon de commande, le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et les accepter sans réserve, Ainsi que les restrictions d'utilisation par évènement de l'URSSAF conformément à la circulaire Acoess du 03/12/96

BON DE COMMANDE CHEQUES BIEN ETRE

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Article 1 :Objet

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre La Société HARMONIE, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 € Dont le siège social est situé 8, rue Thiers 51100 REIMS Identifiée sous le n° 794 922 765 RCS REIMS ci-après dénommée « l'émetteur» et le client.

Article 2 :Commande et paiement

La commande est effective par la signature et l'apposition du cachet commercial du bon de commande à la réception du règlement intégral par chèque à l'ordre du Centre Harmonie ou par Virement.

Article 3 :La livraison

Les Chèques Bien-être sont livrables au siège social. Le délai de livraison est de 10 jours ouvrés à compter de la commande par le Client.

L'Emetteur ne peut être tenu responsable de retards imputables au Client, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat ou à un cas de force majeure.

En cas d'expédition par voie postale, les frais de port sont à la charge du client et suivant les conditions et responsabilités de l'expéditeur.

Article 4 : Conditions d'utilisation des chèques Bien-Être

Le Chèque Bien-Etre Centre Harmonie ne peut être utilisé que pour le paiement de services acquis auprès de praticiens agréés par l'Emetteur et faisant partie du réseau acceptant le Chèque Bien-Etre Centre Harmonie. La liste des Affiliés est disponible sur le Site Internet www.centreharmoniereims.fr. Elle peut faire l'objet de modifications à tout moment. Le Chèque Bien-Etre Centre Harmonie est valable jusqu'à la date d'expiration et selon les conditions d'utilisation mentionnée au recto et au verso du chèque. En tout état de cause, les chèques Bien-être Centre Harmonie ne feront l'objet d'aucune forme de remboursement, sous quelque forme que ce soit par l'émetteur.

Article 5 : Perte ou vol

L'Emetteur ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans l'hypothèse de perte, de vol, de destruction, de falsification ou de fraude des Chèques Bien-être Centre Harmonie, intervenant après la livraison effectuée chez le Client. Les Chèques Bien-être Centre Harmonie perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à un échange ni à un quelconque remboursement. Aucune interdiction ou opposition quelconque concernant l'acceptation d'un Chèque Bien-être Centre Harmonie par les Affiliés ne sera possible.

Article 6 : Obligation

L'émetteur dans sa fonction de mise en relation s'engage à la fourniture des chèques Chèque Bien-être Centre Harmonie. Il s'engage à mettre la liste des praticiens adhérents sur son site internet. Tous refus ou défaillance dudit praticien, ne pourra entraîner la responsabilité de l'émetteur.